

**MODULE MAP : ACTION HUMANITAIRE ET TRAVAIL SOCIAL
DES PRATIQUES INNOVANTES EN RÉPONSE À DES BESOINS HUMANITAIRES ET SOCIAUX, ICI ET
AILLEURS**

12 CRÉDITS ECTS

SA 2025-2026

Modalités et consignes d'évaluation du module

Type de travail et objectifs	<p>La procédure d'évaluation de ce module combine un travail écrit élaboré en groupe de 4-5 étudiant-e-s (en fonction du nombre total d'étudiant-e-s) et une présentation orale en groupe du travail d'analyse devant un jury d'expert-es.</p> <p>En lien avec les quatre compétences visées par ce module et indiquées dans le document « MAP concept 2025-2026 », le travail écrit et la présentation orale devront démontrer les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comment les étudiant-e-s analysent, articulent et conjuguent les actions de travail social dans le cadre de situations humanitaires en lien avec les terrains. - Comment ils-elles sont parvenu-e-s à rendre une ou des réalité-s complexe-s, intelligible-s à travers les connaissances, les cadres théoriques, les réflexions et les critiques fournies et produites au cours du module et plus largement de la formation bachelor. - Comment ils-elles mettent en place un projet d'action sociale à travers un cadre logique/BPS pour répondre à la problématique de la thématique.
Consignes	<p>Après avoir pris connaissance de diverses thématiques et projets possibles à mettre en place avec les terrains, le groupe choisit une thématique parmi celles proposées lors du cours du 29 septembre 2025 et la communique aux responsables de module le 30 septembre 2025. Si plusieurs groupes choisissent la même thématique, un tirage au sort aura lieu. Sur cette base, le groupe élabore une réflexion synthétique écrite combinant un processus analytique et critique ainsi qu'une réponse concrète d'action sociale, qui sera ensuite développée et approfondie par oral devant un jury d'évaluation.</p>
Travail écrit	<p>Le groupe rédige un travail écrit de 12 pages au maximum (+ une page de titre, une page de tables des matières, une page de bibliographie). Les annexes ne sont pas admises. Cependant des liens hypertextes peuvent être utilisés dans le corps du texte et dans la bibliographie. Le livrable est une synthèse cohérente, pertinente et argumentée de la problématisation et du projet d'action sociale. Ainsi le livrable comportera uniquement les éléments essentiels à la compréhension de votre projet pour un-e lecteur-trice qui découvre ce dernier. Le livrable se rapporte à une thématique choisie parmi les thématiques à disposition. Le travail écrit doit être rendu en format word et selon le guide rédactionnel HETS-FR au plus tard le dimanche 4 janvier 2026 minuit à l'adresse de marc.widmer@hefr.ch, emmanuel.fridez@hefr.ch. Si le document n'est pas posé en date et en heure, l'examen de validation du MAP (les trois parties de l'examen - livrable, examen oral et questions individuelles) est considéré comme échoué pour l'ensemble du groupe.</p> <p>Le travail écrit se compose de trois parties :</p>

1ère partie : Analyse critique et argumentée de la thématique choisie en approfondissant, et questionnant le-s contexte-s, les concepts de base, les enjeux et les dilemmes liés à la nature de l'intervention humanitaire, en identifiant notamment les objectifs des interventions humanitaires, des aspects de durabilité, des bonnes pratiques (cadres éthiques), des partenaires concernés, des besoins couverts et non couverts, etc. Cette analyse critique de base vous permettra de poser les fondements de votre intervention en travail social et de l'articuler ainsi dans un contexte humanitaire singulier. Cette analyse critique représente votre problématique.

Max. 5 pages

2e partie : Le groupe formule un projet en mobilisant le cadre logique/BPS en articulant la dimension humanitaire/coopération/développement de la situation analysée dans la 1ère partie en proposant un projet d'action sociale (prestation, intervention, activités). Ce projet d'action sociale sera mené par des travailleur-euse-s sociaux-ales, ancré dans une réalité de terrain en lien avec des acteur-trice-s humanitaires ou des personnes-ressources locales qui interviennent dans ce contexte ou qui veulent développer une orientation sociale. Cette action sociale doit s'inscrire dans une réalité de terrain concrète (principe de plausibilité), tout en sachant qu'elle reste conceptuelle dans sa formulation et dans son degré de réalisation à ce stade.

En proposant son projet d'action sociale, le groupe précise en particulier (se référer au cadre logique/BPS) :

- les niveaux et les domaines d'intervention possibles (individus, famille, communauté, village, région, national, ...)
- les besoins identifiés (pas-peu-mal-couverts) et les ressources mobilisables (humaines, financières, matérielles, parties prenantes, etc.)
- la nature de l'-des action-s à mettre en œuvre (prestations, interventions).
- les enjeux d'une telle intervention (défis, contraintes, dilemmes professionnels et éthiques, questions ouvertes, etc.)
- la vision, la mission, les objectifs et les valeurs défendues
- la communication – comment atteindre les publics visés et concernés (étapes de la mise en œuvre)
- Les indicateurs de réussite
- La temporalité de la proposition de projet
- Les risques identifiés (menaces, opportunités, forces et faiblesses -matrice SWOT)

Max. 6 pages

3e partie : La conclusion permettra de faire ressortir les points fondamentaux de votre proposition de projet. De plus, vous devrez exposer des questions restées en suspens, des dilemmes non résolus et des pistes d'action à encore identifier ainsi que des points qui pourraient être développés ou à réfléchir sous l'angle du travail social.

Max. 1 page

Indication pour la partie écrite :

Les étudiant-e-s veilleront à mentionner **suffisamment de références théoriques** de manière à étayer leur raisonnement. Les abréviations sont précisées en toutes lettres, la première fois au moins. L'orthographe et la grammaire sont correctes : elles constituent un critère d'évaluation (cf. critères d'évaluation disponibles sur la plateforme moodle de Cyberlearn).

	<p>Typographie requise : police de caractère Arial 11 ; Interligne : 1,15. Le texte est « justifié » et les pages sont numérotées en bas.</p> <p>Les citations, leurs référencements dans le texte et la liste des références complètes doivent répondre aux normes requises en la matière : Normes APA</p> <p>Attention : le fait de reprendre des phrases, des paragraphes, des données chiffrées ou des images sans citer leur source constitue un plagiat. Pour rappel, tout plagiat est prohibé (Règlement Plagiat HEF-TS du 12.11.2013).</p>
<p>Evaluation orale</p>	<p>Lors de la journée d'évaluation, le groupe présente son travail par oral (notification collective), et chaque membre du groupe répond aux questions du jury de manière individuelle (notification individuelle). Ainsi la note finale sera individuelle.</p> <p>Max. 75' pour un groupe de 3. Max. 90' pour un groupe de 4. Max. 105' pour un groupe de 5.</p> <p>Déroulement de la présentation :</p> <p>1. Partie animée par les étudiant-e-s : présentation des développements et des approfondissements des points soulevés et/ou traités dans le document écrit (livrable) par les membres du groupe qui s'expriment à tour de rôle. Le groupe doit garantir une équité dans la prise de parole de chacun de ses membres. Max. 30' avec un temps de parole égal par étudiant-e-s</p> <p>2. Partie animée par les membres du jury : A la suite de la présentation collective, chaque étudiant-e-s à tour de rôle répond aux questions du jury, mais cette fois-ci individuellement. Les questions porteront sur différents aspects dont notamment l'opérationnalité du projet, des réactions à des points amenés dans le projet, des contenus théoriques vus en cours, etc. Max. 15' par étudiant-e-s</p> <p>Critères d'évaluation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Voir document « Canevas d'évaluation » sur cyberlearn. - Pour rappel : les référent.es-terrain ne portent pas de responsabilité quant à la réussite de l'examen final. Ils.elles s'inscrivent dans une logique de support et comme ressources thématiques et techniques au groupe.
<p>Elaboration du travail en groupe</p>	<p>Au cours du module, des temps de Cours d'Intégration de la Théorie (CIT) sont réservés dans le planning pour permettre aux étudiant-e-s d'élaborer leur travail écrit et oral. Lors de ces moments, les deux responsables du module rencontrent chacun des groupes pour répondre à leurs questions et/ou échanger sur l'avancement des travaux du groupe. La présence est obligatoire. Les CIT ne sont pas des moments de validation formelle, mais des suivis du processus de mise en place d'un projet et d'orientation dans sa réalisation au regard du support utilisé (cadre logique/BPS).</p> <p>De plus, au cours du module, des temps de référence avec des référent-e-s terrain sont forfaitisés pour chacun des groupes. Les référent.es-terrain et les étudiant-e-s ont la responsabilité d'organiser à distance ou en présentiel les séances de travail durant l'ensemble du semestre (teams, zoom, en direct, à l'ONG, à la HETS, etc.). In fine, les étudiant-e-s sont responsables de la gestion des heures allouées aux référent.es terrain et identifient leurs besoins en fonction de l'avancée de leur projet. Ils bénéficient au maximum de 6h de référence.</p>
<p>Critères d'évaluation livrable</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse et identification des divers aspects et des enjeux de la situation - Références à des ressources d'analyses et de compréhension diversifiées - Cohérence, priorisation et pertinence des propositions d'actions dans le champ social

	<ul style="list-style-type: none"> - Qualité de l'écriture, respect des règles formelles de citation/référencement et respect des normes prescrites de remise du travail. 														
<p>Critères d'évaluation – examen oral - présentation par groupe</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Problématique - analyse et identification des divers aspects et des enjeux de la situation - Cohérence, priorisation et argumentation des propositions d'actions dans le champ social - Connaissance et application des différentes notions et outils théoriques - Plus-value sociale du projet - Innovation du projet - Qualité de l'écriture, respect des règles formelles de citation/référencement et respect des normes prescrites de remise du travail. <p>Qualité de la présentation : cohérence, animation et support de la présentation (structuration de l'exposé, objectifs, justesse et pertinence des informations, distinction entre éléments essentiels et accessoires).</p>														
<p>Critères d'évaluation examen oral - questions individuelles</p>	<p>L'étudiant-e a répondu aux questions de manière complète, claire et structurée aux quatre questions.</p>														
<p>Nombres de points et notification</p>	<p>Le total des points sur les trois niveaux forment la note finale qui est individualisée. Le nombre de point maximum est de 120 pts :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Critères d'évaluation livrable et présentation orale – max. 60 pts (notification collective) - Critères d'évaluation questions individuelles – max. 60 pts 4 questions de 15 points chacune (notification individuelle) <p>Voir « canevas d'évaluation » sur cyberlearn de moodle</p> <table border="1" data-bbox="1198 958 1428 1308"> <thead> <tr> <th>Notes</th> <th>Points</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>A</td> <td>120 – 112</td> </tr> <tr> <td>B</td> <td>111 – 102</td> </tr> <tr> <td>C</td> <td>101 – 92</td> </tr> <tr> <td>D</td> <td>91 - 82</td> </tr> <tr> <td>E</td> <td>81 – 72</td> </tr> <tr> <td>F</td> <td>≤ 71</td> </tr> </tbody> </table>	Notes	Points	A	120 – 112	B	111 – 102	C	101 – 92	D	91 - 82	E	81 – 72	F	≤ 71
Notes	Points														
A	120 – 112														
B	111 – 102														
C	101 – 92														
D	91 - 82														
E	81 – 72														
F	≤ 71														
<p>Ressources mobilisables</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les 6h de référence terrain - Les 5 sessions CIT (dont une facultative) - Les cours magistraux - Travail individuel et de groupe 														
<p>Personnes de référence</p>	<p>Les responsables du module MAP sont à disposition des étudiant-e-s pour toutes questions pédagogiques ou de contenus :</p> <p>Prof. Mar Widmer, ✉ marc.widmer@hefr.ch, ☎ 026 429 62 54</p> <p>Prof. Emmanuel FRIDEZ, ✉ emmanuel.fridez@hefr.ch, ☎ 026 429 62 48</p>														
<p>Répétition éventuelle</p>	<p>Options de répétition :</p> <p>En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Passer une nouvelle épreuve d'évaluation du module lors de la seconde session d'examen prévue durant l'année académique. L'examen de répétition aura lieu en mars 2026 (la date sera communiquée ultérieurement), les horaires seront précisés en temps voulu par les responsables de module. 2. Suivre un module d'approfondissement, en fréquentant à nouveau les enseignements et en passant l'évaluation prévue en fin de module l'année académique suivante. <p>L'étudiant-e doit annoncer par écrit (email) aux responsables de module avec copie au secrétariat (secretariat-ts@hefr.ch), au plus tard dix jours après la réception du courrier</p>														

	<p>lui notifiant la note F, la modalité de répétition qu'il-elle choisit. Passé ce délai, la modalité 1) s'applique automatiquement par défaut.</p> <p>Modalités de répétition (cas 1) :</p> <p>Les modalités d'évaluation de la seconde session d'examen (session de mars) sont les suivantes :</p> <p>Un examen oral individuel : questions portant sur les cours, ainsi que des questions portant sur le projet présenté à la session d'examen précédente.</p> <ul style="list-style-type: none">- 15' de questions thématiques et théoriques (pas de temps de préparation)- 15' de questions sur le projet déposé à la session précédente (pas de temps de préparation)
Secrétariat HETS-FR	Adresse email du secrétariat académique : secretariat-ts@hefr.ch , ☎ 026 429 62 03

Fribourg, le 31 août 2025/EF/MW